

Chéquier Conseil

> Contact :

DDTEFP 45

Cité administrative Coligny
131 Fg Bannier
45402 Orléans Cedex 1

DDTEFP 18

Centre Administratif Condé
18013 Bourges Cedex

DDTEFP 28

13 rue du Docteur A. Haye
28000 Chartres Cedex

> Secteur :

Aide à la création d'entreprise.

> **Territoire :** Départemental.

> Bénéficiaires:

Les personnes remplissant les conditions pour bénéficier de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) ou de l'Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN).

> Compétences :

- Aider financièrement les créateurs et repreneurs d'entreprises pouvant prétendre à l'ACCRE à consulter des conseillers spécialisés lors de l'élaboration de leur projet et lors du démarrage de leur activité.
- Les conseillers doivent être habilités par la Préfecture.

> Outils :

- Un chéquier-conseil comporte 6 chèques d'une valeur nominale de 45,74 € chacun. Le coût de l'heure de conseil étant fixé à 60,98 € TTC, le bénéficiaire du chéquier-conseil doit verser au prestataire 15,24 € par heure de conseil facturée.
- Par exception, les heures correspondant au premier chéquier délivré aux bénéficiaires du RMI ou de l'allocation spécifique de solidarité sont gratuites.

DDTEFP 36

Cité administrative Bertrand
BP 603
36020 Châteauroux Cedex

DDTEFP 37

8, rue Fleming
B.P. 2729
37027 Tours Cedex 1

DDTEFP 41

Centre Administratif
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex